EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

<u>Séance du 30 juin 2025</u> 34-2025

L'an deux mille vingt-cinq et le **lundi 30 juin 2025 à** vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle Du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

<u>Présents</u>: Claire DUFOUR, Muriel LAVAULT, Bernard GIORGI, Lucie MORATILLE, Jean-Yves DOMALAIN, Cécile ABBAS, Marion AUDLAUER, Francis MARGUERITE, Lucien SILVY.

Absents: SIMON Françoise, BIANCHI Xavier, Fabien GERVAIS-BRIAND, Jérôme CHEVALIER, Jean CASSINI.

<u>Procurations</u>: Isabelle GRENUT à Marion ANDLAUER, Elodie DOMINGUEZ à Muriel LAVAULT, Fanny LABESSOULHE à Lucie ROUX, Christine BAPTISTE à Bernard GIORGI, Sébastien TERRANOVA à Francis MARGUERITE

Objet: Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 20 Juin 2025, le conseil municipal s'est réuni le Lundi 30 juin 2025 à 20 heures, dans la salle du conseil, avec pour ordre du jour :

- 1- Marché de travaux îlot du château (doublage des murs)
- 2- Demande de subvention DETR 2025 pour la réalisation d'un gradin en plein air Place aux Herbes
- 3- Répartition des sièges des conseillers communautaires avant le renouvellement des conseils municipaux
- 4- Vente maison communale Place Raoul Anglès
- 5- Admission en non-valeur commune
- 6- Admission en non-valeur budget eau
- 7- Jury d'assises
- 8- Convention Commune/Enedis
- 9- Délégation de signature pour acquisition bâtiment ancienne boucherie
- 10- Echange de parcelles entre la commune et M. Dufour Jean-Maurice Chemin de la rochonne

Madame le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence du quorum au jeudi 3 Juillet 2025 à 19 heures, dans la salle du conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, pour extrait conforme,

Le Maire, Claire DUFOUR

